Image not found or type unknown

# jours fériés et contrat de travail CDD

Par **ggmb**, le **12/05/2015** à **13:53**

Bonjour,
je suis employé dans une mairie en CDD de septembre à Juillet soit environ 10 mois mais avec la mention sur mon contrat au prorata des heures car je fais environ 80 heures par mois.
Je m'interroge sur le paiement des jours fériés car depuis deux ans que j'y suis je n'ai jamais eu de jours fériés payés même qu'en celui ci est un jour travaillé et que je travaille la veille et le lendemain.
Merci de vos réponses
cordialement
gg

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés